



LE DIRECTOIRE

## COMMUNIQUE DE PRESSE

PRESENTATION DE LA PERFORMANCE FINANCIERE DU FRR AU 31 DECEMBRE 2021

### **UNE PERFORMANCE NETTE 2021 DE 6,95%**

Paris, le 16 février 2022

**En 2021, le FRR a réalisé une performance nette de frais de 6,95%.**

**La performance annualisée du portefeuille depuis le 1er janvier 2011 est de +4,73% nette de tous frais, niveau très supérieur au coût de la dette publique portée par la CADES. Le FRR a contribué à amortir la dette de la sécurité sociale en versant à la CADES 2,1 milliards d'euros, comme chaque année depuis 2011.**

**Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2011, les actifs de performance et obligataires de qualité affichent des progressions respectives de 114,6% (89,1% fin 2020) et 32% (33,7% fin 2020). Dans un contexte de crise, le FRR a apporté sa part à l'effort de relance de l'économie française en investissant plus de 4 milliards d'euros dans des valeurs non cotées.**

**Avec une gestion intégrant des critères ESG dans tous ses mandats, le FRR a poursuivi en 2021 un pilotage exigeant des sociétés de gestion visant une accélération de la décarbonation de ses actifs en cohérence avec ses ambitions climatiques. Cette accélération concrétise les engagements pris par le FRR, dans le cadre de la Net Zero Asset Owner Alliance, de poursuivre la réduction des émissions carbone de son portefeuille.**

\*\*\*\*\*

**Une année 2021 marquée par une performance solide dans un contexte de vive reprise des économies**

La performance de gestion, qui résulte exclusivement des actifs de performance (actions, obligations à haut rendement et actifs non cotés) s'établit ainsi à + 6,95%.

Les taux d'intérêt obligataires se sont montrés volatils et ont entamé une franche remontée en fin d'année, en particulier aux Etats-Unis. Cette remontée a pesé sur la performance du portefeuille de couverture (-0,53%) et concentré toute la performance sur le portefeuille de performance (+7,57%). Les frais de gestion administrative ont été contenus à un niveau très bas de 0,09%.

La performance de l'année 2021 a entraîné une augmentation de la valeur des actifs de 1,785 milliard d'euros qui a permis, après avoir pris en compte le paiement annuel de 2,1 milliards d'euros à la CADES, de limiter le recul des actifs à 315 millions d'euros.

### **Une contribution importante à l'amortissement de la dette sociale**

Deux éclairages permettent de mesurer l'apport de la performance durable du FRR au financement des retraites :

- Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2011, les actifs de performance ont enregistré une performance cumulée de +114,6% (+ 89,1% fin 2020) et les actifs de couverture de + 32% (+ 33,7% fin 2020). Depuis cette même date, la performance annualisée était ainsi de + 4,73% fin 2021 (+ 4,5% fin 2020) ;
- le FRR a ainsi permis de créer une valeur par rapport au coût moyen de la dette de la CADES de 14,1 Md€, en hausse de 1,8 Md€ en 2021 grâce à une performance supérieure à son coût d'endettement.

Ces résultats permettront au FRR de payer le passif défini, d'abord par la réforme des retraites de 2010 puis par la loi du 7 août 2020, en continuant d'investir dans une optique de long terme :

- 2,1 milliards d'euros par an jusqu'en 2024 ;
- 1,45 milliard d'euros par an entre 2025 et 2033.

### **Le financement des entreprises françaises : une priorité du FRR**

Le FRR met en œuvre ses investissements en contribuant significativement au financement de l'économie française. En 2021, les engagements cumulés depuis 2013 en actifs non cotés ont été portés à 4,1 milliards d'euros, pour 70% en France. Les montants effectivement appelés et présents dans le portefeuille étaient de 2,6 milliards d'euros à la fin de l'année 2021.

Les efforts accomplis au cours de l'année passée ont porté essentiellement sur des financements en fonds propres ou quasi-fonds propres au travers de la sélection de quatre fonds dont deux centrés sur le développement de futurs leaders technologiques (dans le cadre de l'initiative Tibi), et d'un abondement de mandat existant pour un total global de 265 millions d'euros. 30 millions d'euros ont également été engagés sur des infrastructures innovantes liées à la transition énergétique et écologique.

### **Des engagements renforcés sur le changement climatique**

Le FRR poursuit sa politique volontariste en matière d'alignement sur les accords de Paris.

Conformément aux engagements pris dans le cadre de sa participation à l'alliance Net Zero Asset Owner (NZAOA), le FRR a demandé aux gérants de ses mandats obligataires en euros de piloter les émissions de leur portefeuille afin de les réduire de 30% d'ici 2024. Dans ce cadre, il a octroyé pour 6 milliards d'euros de mandats de gestion obligataire en euros avec des exigences ESG renforcées notamment en matière de décarbonation et de dialogue.

Une démarche semblable est en cours dans le cadre du renouvellement des mandats de gestion obligataire en dollars pour une contrevaletur de plus de 3 milliards d'euros.

Le FRR a également attribué des mandats d'actions indiciels pour une gestion responsable cohérente avec l'Accord de Paris pour un montant de 4,4 milliards d'euros.

A ce jour, le FRR a déjà réduit les émissions de ses portefeuilles actions de 53% depuis 2013. Il émet 39% de moins d'équivalent CO2 par million de chiffre d'affaires que les entreprises de son benchmark.

Au-delà de la maîtrise des émissions de CO2 et de la politique de dialogue menée avec les émetteurs en vue de faire évoluer leur modèle de croissance, le FRR contribue également au financement d'infrastructures vertes, avec 485 millions d'euros engagés sur neuf fonds, soit 1,85% de son portefeuille. Ces engagements sont désormais appelés à hauteur de 72%, dont la moitié en France.

\*\*\*\*\*

Le FRR est un établissement public administratif de l'Etat créé par la loi en 2001. Doté d'un Conseil de surveillance et d'un Directoire, il a pour mission de gérer les sommes qui lui ont été affectées jusqu'au 31 décembre 2010 afin de constituer des réserves destinées à contribuer à la pérennité des régimes de retraites.

Contact presse : 01 58 50 99 12

